

# Comptes annuels

La Recyclerie

31/12/2022

Ce document contient 35 pages



## La Recyclerie

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

## Sommaire

0.1	Compte-rendu de travaux	3
<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	<b>4</b>
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan actif (détail)	9
1.5	Bilan passif (détail)	11
1.6	Compte de résultat (détail)	12
1.7	Annexe	15
<b>2</b>	<b><i>Comptes de résultat synthétique</i></b>	<b>34</b>
2.1	Comptes par établissement et cumul	35



KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil  
1098, Avenue Eole  
Tecnosud 2  
CS 70014  
66026 Perpignan Cedex 1  
Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70  
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

Association la Recyclerie  
3 impasse Charlemagne  
66700 Argelès sur Mer

Perpignan, le 20 avril 2023

### **Compte rendu de travaux de l'expert-comptable**

Monsieur,

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 28 septembre 2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association La Recyclerie relatifs à l'exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	207 474 EUR
— Produits d'exploitation :	743 212 EUR
— Résultat net comptable :	55 131 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**KPMG ESC & GS**  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Alain Boirat  
Directeur de Bureau

La Recyclerie

# Comptes annuels

## La Recyclerie

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	TOTAL	6 318	594	5 723	
			<b>6 318</b>	<b>594</b>	<b>5 723</b>	
		Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels				
		Immobilisations corporelles en cours	112 950	80 428	32 522	
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes	30 918		30 918	
		TOTAL	<b>143 869</b>	<b>80 428</b>	<b>63 440</b>	
					<b>38 687</b>	
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
		Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
Actif circulant	Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Prêts				
		Autres	2 400		2 400	
		TOTAL	<b>2 400</b>		<b>2 400</b>	
		Total I	<b>152 587</b>	<b>81 022</b>	<b>71 564</b>	
					<b>38 687</b>	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 998		20 998	
		Créances reçues par legs ou donations			7 573	
		Autres	48 968		48 968	
		TOTAL	<b>69 967</b>		<b>69 967</b>	
					<b>69 633</b>	
Actif circulant	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	65 893		65 893	
		Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	48		48	
		TOTAL	<b>135 909</b>		<b>135 909</b>	
					<b>96 420</b>	
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			<b>288 497</b>	<b>81 022</b>	<b>207 474</b>	
					<b>135 108</b>	
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

## La Recyclerie

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Écarts de réévaluation</b>		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Report à nouveau	44 515	31 812
		55 131	12 702
		<b>99 646</b>	<b>44 515</b>
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	35 845	37 026
	Provisions réglementées		
		Total I	<b>135 491</b>
			<b>81 541</b>
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
		Total I bis	
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
		Total II	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
		Total III	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	9 681	
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 853	
	Dettes des legs ou donations		18 743
	Dettes fiscales et sociales	28 829	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 618	
	Autres dettes		105
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
		Total IV	<b>71 982</b>
			<b>53 566</b>
	Écart de conversion Passif V		
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>207 474</b>	<b>135 108</b>
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

## La Recyclerie

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	270	130
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	159 832	117 216
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	144 884	106 874
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	422 537	375 996
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	100	8 400
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 588	28 564
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		264
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	<b>743 212</b>	<b>637 447</b>
	Achats de marchandises		
Charges d'exploitation	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	114 813	107 677
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 449	18 146
	Salaires et traitements	504 581	440 361
	Charges sociales	63 514	51 890
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 029	18 016
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	141	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		<b>702 529</b>	<b>636 098</b>
1. Résultat d'exploitation (I-II)		<b>40 682</b>	<b>1 348</b>

## La Recyclerie

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	386	137
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>	<b>386</b>	<b>137</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	43	
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>	<b>43</b>	
	2. Résultat financier (III-IV)	<b>343</b>	<b>137</b>
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	<b>41 026</b>	<b>1 485</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	71 14 034	11 217
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>	<b>14 105</b>	<b>11 217</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>	<b>0</b>	
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	<b>14 105</b>	<b>11 217</b>
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	VII VIII	
	Total des produits (I + III + V)	<b>757 704</b>	<b>648 801</b>
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	<b>702 572</b>	<b>636 098</b>
	<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>55 131</b>	<b>12 702</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Contributions volontaires en nature	Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	Total	
Charges des contributions volontaires en nature	Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	Total	

## La Recyclerie

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
<b>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val</b>	<b>5 723,93</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
20500000 Logiciel et brevets	6 318,24	0,00	NS
28050000 Amortissements logiciels et brevets	-594,31	0,00	NS
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>5 723,93</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Matériel outillage</b>	<b>32 522,40</b>	<b>38 687,37</b>	<b>-15.94</b>
21540000 Matériel et outillage	50 747,45	50 747,45	
21810000 Installations générales	10 254,72	6 671,33	53.71
21820000 Matériel de transport	47 262,00	47 262,00	
21830000 Materiel informatique	3 861,47	0,00	NS
21840000 Mobilier	825,00	0,00	NS
28154000 Amortissement matériel et outillage	-39 023,03	-31 438,41	24.13
28181000 Amortissement des installations générales	-2 410,97	-1 607,55	49.98
28182000 Amortissement du matériel de transport	-38 547,39	-32 947,45	17
28183000 Amortissements materiel informatique	-363,22	0,00	NS
28184000 Amortissements mobilier	-83,63	0,00	NS
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>30 918,51</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
23180000 Immobilisations en cours	30 918,51	0,00	NS
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>63 440,91</b>	<b>38 687,37</b>	<b>63.98</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
27500000 Depots et cautions versées	2 400,00	0,00	NS
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>2 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>TOTAL Actif immobilisé</b>	<b>71 564,84</b>	<b>38 687,37</b>	<b>84.98</b>
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b>	<b>20 998,69</b>	<b>7 573,75</b>	<b>177.26</b>
41110000 Usagers et organismes de prise en charge	15 936,10	2 948,75	440.44
41810000 Usagers - produits non encore facturés	5 062,59	4 625,00	9.46
<b>Autres</b>	<b>48 968,81</b>	<b>62 059,34</b>	<b>-21.09</b>
40971000 Fournisseurs - autres avoirs d'exploitation	1 200,00	0,00	NS
42100000 Personnel - rémunérations dues	207,28	0,00	NS
42870000 Personnel à recevoir	207,20	207,20	
43720000 Mutuelle	345,66	0,00	NS
43870000 Organismes sociaux produits à recevoir	0,00	19 727,49	-100
44100000 Subventions à recevoir	39 226,67	42 124,65	-6.88
44870000 Etat - produit à recevoir	7 782,00	0,00	NS
<b>Total Créances</b>	<b>69 967,50</b>	<b>69 633,09</b>	<b>0.48</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>65 893,60</b>	<b>26 787,76</b>	<b>145.98</b>
51120000 Chèques à encaisser	125,00	0,00	NS
51150000 CB à encaisser	0,00	34,50	-100
51160000 Espèces à encaisser	130,00	0,00	NS
51200100 Caisse d'épargne ei	4 409,92	2 454,64	79.66
51211000 Caisse d'épargne	8 512,17	3 641,95	133.73
51400000 Livret a caisse épargne	52 612,02	20 425,63	157.58
51500000 Livret b caisse épargne	19,79	19,78	0.05
53100000 Caisse siège social	84,70	211,26	-59.91
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>48,72</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
48600000 Charges constatées d'avance	48,72	0,00	NS

**La Recyclerie**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
Total Actif circulant	135 909,82	96 420,85	40.95
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>207 474,66</b>	<b>135 108,22</b>	<b>53.56</b>

## La Recyclerie

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2022	31/12/2021	%
<b>Report à nouveau</b>			
11000000 Report à nouveau créditeur	44 515,08	31 812,10	39.93
Résultat de l'exercice	44 515,08	31 812,10	39.93
55 131,65	12 702,98	334.01	
<b>Sous-total : Situation nette</b>	<b>99 646,73</b>	<b>44 515,08</b>	<b>123.85</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>35 845,26</b>	<b>37 026,37</b>	<b>-3.19</b>
13100000 Subventions d'équipement	90 607,17	87 773,79	3.23
13910000 Amortissement subventions d'équipement	-54 761,91	-50 747,42	7.91
<b>Total I</b>	<b>135 491,99</b>	<b>81 541,45</b>	<b>66.16</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>9 681,73</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
16420000 Emprunt 10k€ camion.	9 681,73	0,00	NS
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>11 853,03</b>	<b>18 743,59</b>	<b>-36.76</b>
40110000 Fournisseurs - achats de biens et prestations de services	10 874,01	14 256,59	-23.73
40810000 Fournisseurs factures non parvenues - achats de biens et prestat	979,02	4 487,00	-78.18
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>28 829,40</b>	<b>34 718,18</b>	<b>-16.96</b>
42100000 Personnel - Rémunérations dues	0,00	399,33	-100
42700000 Personnel - oppositions	679,84	53,37	NS
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	7 156,50	7 409,13	-3.41
42820100 Dettes provisionnées pour congés à payer ei	1 928,10	1 601,95	20.36
43100000 Urssaf Sécurité sociale	0,00	7 346,00	-100
43100100 Urssaf sécurité sociale e.i.	10 256,00	1 353,00	658.02
43720000 Mutuelle	0,00	487,31	-100
43720100 Mutuelle ei	291,36	222,12	31.17
43730000 Retraite klesia	1 484,47	1 884,96	-21.25
43730100 Retraite klesia ei	692,01	626,87	10.39
43820000 Charges sociales sur congés à payer	2 151,67	2 258,52	-4.73
43820100 Charges sociales sur congés à payer ei	530,81	362,95	46.25
43870000 Organismes sociaux produits à recevoir	3 511,35	0,00	NS
44210000 Prélèvement à la source	147,29	203,67	-27.68
44860000 Etat - Autres charges à payer	0,00	10 509,00	-100
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	<b>21 618,51</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
40410000 Fournisseurs - achats d'immobilisations	21 618,51	0,00	NS
<b>Autres dettes</b>	<b>0,00</b>	<b>105,00</b>	<b>-100</b>
41900000 Usagers créateurs	0,00	105,00	-100
<b>Total IV</b>	<b>71 982,67</b>	<b>53 566,77</b>	<b>34.38</b>
<b>Total passif</b>	<b>207 474,66</b>	<b>135 108,22</b>	<b>53.56</b>

## La Recyclerie

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
<b>Cotisations</b>	<b>270,00</b>	<b>130,00</b>	<b>107.69</b>
75600000 Cotisations	270,00	130,00	107.69
<b>Ventes de biens</b>	<b>159 832,04</b>	<b>117 216,82</b>	<b>36.36</b>
70700000 Ventes de marchandises expo	125 937,10	96 052,40	31.11
70710100 Ventes diverses ecologic ei	7 289,54	1 481,21	392.13
70712100 Ventes diverses derichebourg ei	4 569,20	3 823,40	19.51
70713100 Ventes diverses catalane recup ei	14 252,85	6 798,76	109.64
70714100 Ventes diverses ecomobilier ei	7 783,35	9 061,05	-14.1
<b>Ventes de prestations de service</b>	<b>144 884,58</b>	<b>106 874,88</b>	<b>35.56</b>
70600000 Prestations de services (livraison, déménagement...)	2 819,58	2 675,30	5.39
70600100 prestations de services E.I.	0,00	1 705,60	-100
70610100 Cdc - prestation de service collectes encombrants-	142 065,00	102 493,98	38.61
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>422 537,34</b>	<b>375 996,65</b>	<b>12.38</b>
74000000 Subventions d'exploitation département	57 300,00	26 500,00	116.23
74000100 Subvention exploitation département ei	7 548,85	12 783,39	-40.95
74010000 Subvention direccete aps	300 817,79	268 895,52	11.87
74010100 Subvention direccete e.i.	34 721,34	31 051,48	11.82
74030000 Direccete modulation	13 336,71	9 464,18	40.92
74030100 Directe modulation e.i.	1 612,65	0,00	NS
74040000 Aides aux entreprises - fse - aci	7 200,00	19 800,00	-63.64
74050000 Subvention activité partielle	0,00	7 502,08	-100
<b>Dons manuels</b>	<b>100,00</b>	<b>8 400,00</b>	<b>-98.81</b>
75410000 Dons et libéralités	100,00	8 400,00	-98.81
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c</b>	<b>15 588,76</b>	<b>28 564,78</b>	<b>-45.43</b>
79124000 Transfert de charges de personnel	2 810,00	26 974,24	-89.58
79124100 transfert de charges de personnel El	0,00	1 590,54	-100
79151000 Remboursement uniformation aci.	11 015,88	0,00	NS
79151100 Remboursement uniformation e.i.	1 762,88	0,00	NS
<b>Autres produits</b>	<b>0,00</b>	<b>264,06</b>	<b>-100</b>
75800000 Produits divers de gestion courante	0,00	264,06	-100
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<b>743 212,72</b>	<b>637 447,19</b>	<b>16.59</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>114 813,27</b>	<b>107 677,40</b>	<b>6.63</b>
60220000 Fournitures consommables	40,00	0,00	NS
60500000 Achat materiel et équipement travaux	836,33	0,00	NS
60611000 Edf	3 911,09	3 028,30	29.15
60612000 Fournitures non stockable eau	464,03	518,57	-10.52
60614000 Carburant	50,61	0,00	NS
60614100 Carburant ei	12 410,83	9 392,01	32.14
60630000 Fournitures petits équipements	15 267,52	8 793,97	73.61
60640000 Fournitures administratives	2 943,45	3 577,01	-17.71
60640100 Fournitures administratives El	0,00	184,20	-100
60680000 Vêtements de travail	3 184,99	7 518,32	-57.64
60680100 Vetements de travai e.i.	868,54	0,00	NS
61100100 Sous-traitance e.i.	102,00	0,00	NS
61220000 Crédit-bail mobilier	937,32	937,32	
61221000 Location sanitaires arg (lixbail).	732,00	0,00	NS
61320000 Locations immobilières.	9 280,00	0,00	NS
61350000 Locations mobilières	1 185,68	244,80	384.35
61350100 Locations mobilières ei	1 692,00	3 924,00	-56.88
61500000 Entretien et réparations	0,00	1 007,23	-100
61520000 Entretien et réparation sur biens immobiliers	1 643,42	1 061,80	54.78

## La Recyclerie

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
61521000	Frais de déménagement et installation arg.	1 114,44	0,00	NS
61552100	Entretien et réparations du matériel de transport ei	6 983,07	6 240,53	11.9
61560000	Maintenance	370,80	846,24	-56.18
61610000	Multirisque	5 366,26	2 491,42	115.39
61610100	Assurance Transport EI	0,00	2 318,60	-100
61800000	Divers	1 008,00	840,00	20
61840100	Concours divers (cotisations) e.i.	250,00	0,00	NS
62240000	Rémunérations des transitaires	0,00	240,00	-100
62260000	Honoraires	25 417,82	23 129,21	9.89
62280000	Honoraires divers, formation	0,00	2 723,20	-100
62300000	Publicité, publications, relations publiques	1 212,00	1 329,25	-8.82
62410000	Transports sur achats	1 800,00	0,00	NS
62510000	Voyages et déplacements	10 796,78	0,00	NS
62510100	Voyages et déplacements e.i.	8,95	0,00	NS
62560000	Notes de frais formations encadrants	382,31	21 447,58	-98.22
62560100	Missions	88,69	2 283,40	-96.12
62570000	Réception	824,23	477,85	72.49
62610000	Telecom	1 631,75	1 310,57	24.51
62620000	Frais postaux	234,67	312,57	-24.92
62700000	Services bancaires et assimilés	1 727,07	1 481,45	16.58
62700100	Frais bancaires ei	3,00	18,00	-83.33
62810000	Quote-part charges externes ei/aci	-15 499,30	-10 059,61	54.07
62810100	Quote-part charges externes ei/aci	15 499,30	10 059,61	54.07
67200000	Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	43,62	0,00	NS
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>4 449,50</b>	<b>18 146,84</b>	<b>-75.48</b>
63120000	Taxe apprentissage	0,00	2 134,04	-100
63120100	Taxe apprentissage EI	0,00	505,00	-100
63330000	Participation des employeurs à la formation professionnelle	2 827,88	11 212,04	-74.78
63330100	Participation des employeurs à la formation professionnelle EI	0,00	1 115,00	-100
63331000	Fongecif	0,00	2 237,84	-100
63331100	Quote-part fongecif ei/aci	942,62	543,16	73.54
63512000	Taxes foncières	509,25	0,00	NS
63512010	Qp taxe foncière ei/aci	169,75	0,00	NS
63580100	divers impôts et taxes	0,00	399,76	-100
<b>Salaires et traitements</b>		<b>504 581,35</b>	<b>440 361,96</b>	<b>14.58</b>
64100000	Rémunération du personnel	402 784,72	361 888,29	11.3
64100100	Rémunération du personnel ei	98 713,11	74 390,04	32.7
64120000	Provision congés payés	-252,63	278,90	-190.58
64120100	Provision congés payés ei	326,15	1 246,65	-73.84
64130000	Primes et gratifications aci.	2 280,00	0,00	NS
64130100	Primes et gratifications e.i.	730,00	0,00	NS
64140000	Indemnités et avantages divers	0,00	2 558,08	-100
<b>Charges sociales</b>		<b>63 514,92</b>	<b>51 890,96</b>	<b>22.4</b>
64510000	Cotisation à l'urssaf	109 991,00	95 917,64	14.67
64510100	Cotisations à l'urssaf ei	24 837,00	17 789,00	39.62
64520000	Cotisations aux mutuelles	5 334,61	4 412,99	20.88
64520100	Cotisations aux mutuelles ei	1 376,10	708,48	94.23
64530000	Cotisations aux caisses de retraites	20 665,64	19 411,85	6.46
64530100	Cotisations aux caisses de retraites ei	4 554,84	3 563,78	27.81
64582000	Provision charges sur congés payés	-106,85	-585,22	-81.74
64582100	Provision charges sur congés payés ei	167,86	267,34	-37.21
64590000	Cotisations salariales retenues	-86 264,16	-77 328,21	11.56
64590100	Cotisations salariales retenues ei	-21 351,52	-15 892,32	34.35
64750000	Pôle santé travail	3 232,80	2 917,50	10.81
64750100	Quote part médecine du travail e.i./aci	1 077,60	708,13	52.18
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>		<b>15 029,14</b>	<b>18 016,78</b>	<b>-16.58</b>
68110000	Dotation aux amortissements des immobilisations	9 116,60	9 388,74	-2.9
68110100	Dotation aux amortissements des immobilisations ei	5 912,54	8 628,04	-31.47
<b>Autres charges</b>		<b>141,56</b>	<b>4,97</b>	<b>NS</b>

## La Recyclerie

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

<b>Compte de résultat</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>%</b>
65800000 Charges diverses de gestion courante	141,56	4,97	NS
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<b>702 529,74</b>	<b>636 098,91</b>	<b>10.44</b>
Résultat d'exploitation	<b>40 682,98</b>	<b>1 348,28</b>	<b>NS</b>
<b>Produits financiers autres intérêts et produits assimilés</b>			
76800000 Autres produits financiers	386,40	137,16	181.71
<i>Total des produits financiers</i>	<b>386,40</b>	<b>137,16</b>	<b>181.71</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>			
66160000 Intérêts bancaires et sur opérations de financement	43,02	0,00	NS
<i>Total des charges financières</i>	<b>43,02</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
Résultat financier	<b>343,38</b>	<b>137,16</b>	<b>150.35</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>41 026,36</b>	<b>1 485,44</b>	<b>NS</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>			
77100000 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71,00	0,00	NS
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<b>71,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>			
77700000 Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat	14 034,49	11 217,54	25.11
77700100 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat ei	2 334,49	4 513,09	-48.27
77880000 Produits exceptionnels divers aci	1 680,00	6 704,45	-74.94
77880100 Produits exceptionnels divers e.i.	20,00	0,00	NS
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<b>14 105,49</b>	<b>11 217,54</b>	<b>25.74</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>			
67180000 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,20	0,00	NS
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<b>0,20</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>14 105,29</b>	<b>11 217,54</b>	<b>25.74</b>
<b>Total des produits</b>			
Total des produits	757 704,61	648 801,89	16.79
<i>Total des produits</i>	<b>757 704,61</b>	<b>648 801,89</b>	<b>16.79</b>
<b>Total des charges</b>			
Total des charges	702 572,96	636 098,91	10.45
<i>Total des charges</i>	<b>702 572,96</b>	<b>636 098,91</b>	<b>10.45</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>55 131,65</b>	<b>12 702,98</b>	<b>334.01</b>



KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil  
1098, Avenue Eole  
Tecnosud 2  
CS 70014  
66026 Perpignan Cedex 1  
Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70  
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Association La Recyclerie

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos  
31/12/2022  
Montants exprimés en EUR**

KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil  
Mars 2023  
Ce rapport contient 20 pages

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Objet social</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Description des moyens mis en œuvre</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture</b>	<b>5</b>
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	5
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	5
<b>5</b>	<b>Principes et méthodes comptables</b>	<b>6</b>
5.1	Principes généraux	6
5.1.1	Changement de méthode comptable	6
5.1.2	Changements d'estimation	6
5.1.3	Corrections d'erreurs	6
5.2	Dérogations	6
5.3	Principales méthodes comptables	6
<b>6</b>	<b>Informations relatives aux postes du bilan</b>	<b>7</b>
6.1	Actif immobilisé	8
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	9
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
<b>6.1.3</b>	<b>Coût d'emprunt</b>	<b>10</b>
6.2	Actif circulant	10
6.2.1	Précisions sur d'autres créances	10
6.3	Fonds propres	11
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	11
6.3.2	Subventions d'investissement	13
6.4	Dettes	13
6.4.1	Emprunts et autres dettes assimilés	13
<b>7</b>	<b>Informations relatives au Compte de résultat</b>	<b>14</b>
7.1	Résultats par activité ou établissement	14
7.2	Produits du compte de résultat	14
7.2.1	Cotisations	14

7.2.2	Ventes de biens et services	15
7.2.3	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	17
<b>8</b>	<b>Informations relatives à la fiscalité</b>	<b>18</b>
8.1	Informations relatives au régime fiscal	18
<b>9</b>	<b>Informations relatives à l'effectif</b>	<b>18</b>

## 1

### Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour but de contribuer au développement durable par le réemploi de déchets et par la sensibilisation de la population aux impacts de notre mode de consommation sur l'environnement. L'association s'appuie sur un fonctionnement intégrant une démarche sociale et solidaire.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Ces objectifs sont au nombre de 3 :

#### ENVIRONNEMENT :

- Participer à la réduction des déchets par la collecte, le tri, la valorisation et la revente des déchets encombrants ménagers et des déchets industriels banals.
- Sensibiliser à l'environnement et à notre mode de consommation, grâce à un centre de documentation, des ateliers, des animations et à tous les autres moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.
- Favoriser des comportements citoyens et respectueux de l'environnement, par exemple à travers la vente de produits écologiques.
- S'inscrire dans une démarche de gestion concertée et durable des déchets.

#### SOCIAL :

- Participer à la réinsertion professionnelle et sociale de personnes en difficulté de parcours.
- Dynamiser un territoire rural.
- Promouvoir une vision globale de l'aménagement et de développement du territoire mettant en son centre l'éologie.
- Développer la citoyenneté, la coopération et la solidarité à l'échelle locale.

#### ECONOMIE :

- Mettre en place une activité économique respectueuse de l'homme et de l'environnement.
- Participer à la vulgarisation de l'écodéveloppement et d'une économie axée sur la valorisation maximale des matières, de l'énergie et des déchets en général.
- Créer de l'emploi et de la richesse localement.
- Valoriser et redynamiser les savoir-faire traditionnels.

## 2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Tri de tous types de déchets (bois, métaux, tout venant) ;
- Revente de meubles toujours en état de fonctionnement.
- Revente de matériaux en containers auprès d'entreprise chargée de recycler.

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

- Un chantier d'insertion (ACI)
- Une entreprise d'insertion (EI)

## 3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Investissements (nature/ montants réellement réalisés au cours de l'exercice) :
  - Informatique (Licence / 6 318 €)
  - Agencements généraux (Clôture + Plomberie / 3 583 €)
  - Informatique (Hardware / 3 861 €)
  - Mobilier (Vestiaires métalliques / 825 €)
- Ressources humaines (recrutements de l'exercice en termes quantitatifs et qualitatifs ; évolution moyenne des rémunérations à effectif constant et évolution de la masse salariale totale) :
  - L'ETP a augmenté de 3 puisque le nombre d'heures travaillées est passé de 38 525 à 42 897 heures.
- Autres moyens/dépenses engagées
  - a. Formation : dépenses engagées à hauteur de 11 179 €
  - b. Frais de fonctionnement : dépenses engagées (énergie + frais généraux) : 103 501 €.

## 4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

### 4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par le/les faits d'importance significative suivants :

- Des travaux sont en cours sur le site historique de Elne, l'association a déménagé temporairement vers des locaux qu'elle loue à Argelès-sur-Mer. L'association devrait réintégrer ses locaux courant 2023. La direction étudie la possibilité de conserver les locaux d'Argelès même après le retour à Elne.

### 4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Décès de la directrice en mars 2023, l'association prévoit la réalisation d'un audit du poste à occuper

Aucun autre fait caractéristique, d'importance significative, n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

## 5 Principes et méthodes comptables

### 5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable général.

#### 5.1.1 Changement de méthode comptable

Néant

#### 5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif

#### 5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative

### 5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

### 5.3 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes :

- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement et des frais de création de sites internet conformément aux articles 212-3 et 612-1 ;
- La comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement conformément à l'article 212-9 ;
- La comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213-22, 221-1 et 222-1.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « optionnelles » suivantes parmi celles proposées :

- Les frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9.

## 6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalement dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

## 6.1 **Actif immobilisé**

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

### 6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles		6 318		6 318
Immobilisations corporelles	104 680	8 269		112 950
Immobilisations financières		2 400		2 400
<b>Total</b>	<b>104 680</b>	<b>16 988</b>		<b>121 668</b>

#### 6.1.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			6 318		
Immobilisations corporelles			8 269		
Immobilisations financières			2 400		
<b>Total</b>			<b>16 988</b>		

### 6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements (b)	A	B	C	D
Rubriques (a)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles		594		594
Immobilisations corporelles	65 993	14 434		80 428
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>65 993</b>	<b>15 029</b>		<b>81 022</b>

### 6.1.3 Coût d'emprunt

Notre entité n'intègre aucun coût d'emprunt à l'actif.

## 6.2 Actif circulant

### 6.2.1 Précisions sur d'autres créances

Subventions à recevoir en 2023 au titre de 2022 :

- Convention frais fonctionnement ACI : 2 500 €
- Convention frais fonctionnement EI : 1 500 €
- Participation frais salariés DDETS ACI : 24 922 €

Subvention à recevoir en 2023 au titre de 2021 :

- Fonds de solidarité Européen ACI : 14 000 €
- Reprise de 3 696 € de frais de fonctionnement EI : - 3 696 €

#### 6.2.1.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Détail des charges constatées d'avance	Montant		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Fournisseur de frais généraux	48		
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>		

### 6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

#### 6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »					
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	31 812	12 703			44 515
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »					
<b>Situation nette (sous-total)</b>					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	37 026		2 833	4 014	35 845
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	68 838	12 703	2 833	4 014	80 360

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 01/01/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

### 6.3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

Notre entité a choisi :

De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée.

#### Tableau des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	87 773	2 833		90 607
Quotes-parts virées au résultat	50 747	4 014		54 762
Montant net en fonds propres	37 026	1 181		35 845

### 6.4 Dettes

#### 6.4.1 Emprunts et autres dettes assimilés

Contraction d'un emprunt de 10 000 € auprès de la caisse d'épargne pour l'acquisition d'un camion en 2023 pour l'activité EI.

## 7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

### 7.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
• ACI	20 500	
• EI		75 632
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>55 132</b>

### 7.2 Produits du compte de résultat

#### 7.2.1 Cotisations

##### 7.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

##### 7.2.1.2 Cotisations avec contrepartie

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.  
Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

## 7.2.2 Ventes de biens et services

Les ventes de biens et services peuvent être ainsi détaillées par zone géographiques :

- En France

### 7.2.2.1 Concours publics et subventions d'exploitation

#### 7.2.2.1.1 Concours publics

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

#### 7.2.2.1.2 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

**Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.**

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de versement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 7.2.2.1.3 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics			407 588		
Subvention d'exploitation			14 949		
Subvention d'investissement					

#### 7.2.2.2 Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible

#### 7.2.2.3 Ressources liées à la générosité du public

##### 7.2.2.3.1 Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles)

Le poste « dons manuels » comprend notamment :

- Les produits reçus des ventes de dons en nature : 100 € contre 8 400 € l'exercice précédent. La vente de dons de marchandises en nature est la réalisation monétaire d'un don manuel en nature
- Les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte.

#### 7.2.2.4 Contributions financières

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité

- Exceptionnels si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 7.2.2.4.1 Contributions financières sans contrepartie

Néant

#### 7.2.2.4.2 Contributions financières avec contrepartie

Néant

#### 7.2.3 *Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges*

Transferts de charges :

- Charges de personnel : 2 810 € ;
- Charges de formation : 12 779 €.

## 8 Informations relatives à la fiscalité

### 8.1 Informations relatives au régime fiscal

L'association n'est pas fiscalisée pour plusieurs raisons :

- L'activité ACI est par essence exonérée de par sa nature.
- L'activité EI doit en principe être soumise à la réglementation commerciale mais elle a été exonérée avec l'obtention d'un rescrit fiscal en 2021. Elle n'est donc pas soumise à l'impôt société, ni assujettie à la TVA.

## 9 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	
Ouvriers	18
Total	24

La Recyclerie

# Comptes de résultat synthétique

20 avril 2023	ACI		EI		ENSEMBLE		ENSEMBLE N-1	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>128 757 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>175 960 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>304 717 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>224 090 €</b>	<b>100,00%</b>
<b>VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>125 937 €</b>	<b>97,81%</b>	<b>33 895 €</b>	<b>19,26%</b>	<b>159 832 €</b>	<b>52,45%</b>	<b>117 216 €</b>	<b>52,31%</b>
<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>MARGE SUR VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>125 937 €</b>	<b>97,81%</b>	<b>33 895 €</b>	<b>19,26%</b>	<b>159 832 €</b>	<b>52,45%</b>	<b>117 216 €</b>	<b>52,31%</b>
<b>PRESTATIONS</b>	<b>2 820 €</b>	<b>2,19%</b>	<b>142 065 €</b>	<b>80,74%</b>	<b>144 885 €</b>	<b>47,55%</b>	<b>106 874 €</b>	<b>47,69%</b>
<b>DIVERS (DONS...)</b>	<b>370 €</b>	<b>0,29%</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>370 €</b>	<b>0,12%</b>	<b>8 794 €</b>	<b>3,92%</b>
<b>MARGE TOTALE</b>	<b>129 127 €</b>	<b>100,29%</b>	<b>175 960 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>305 087 €</b>	<b>100,12%</b>	<b>232 884 €</b>	<b>103,92%</b>
<b>CHARGES PAR NATURE</b>								
AUTRES ACHATS & CH. EXTERNES	74 616 €	57,95%	40 198 €	22,84%	114 813 €	37,68%	107 677 €	48,05%
IMPOTS ET TAXES	3 337 €	2,59%	1 112 €	0,63%	4 450 €	1,46%	18 147 €	8,10%
FRAIS DE PERSONNEL	443 839 €	344,71%	108 668 €	61,76%	552 508 €	181,32%	463 688 €	206,92%
SUBVENTION RECUES	378 654 €	-294,09%	43 883 €	-24,94%	422 537 €	-138,67%	375 996 €	-167,79%
AUTRES CHARGES	142 €	0,11%	- €	0,00%	142 €	0,05%	3 €	0,00%
<b>CHARGES CALCULEES</b>								
DOT / REPR. AMORTISSEMENTS	9 117 €	7,08%	5 913 €	3,36%	15 029 €	4,93%	18 017 €	8,04%
DOT / REPR. PROVISIONS	- €	0,00%	- €	0,00%			- €	0,00%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>152 396 €</b>	<b>118,36%</b>	<b>112 008 €</b>	<b>63,66%</b>	<b>264 404 €</b>	<b>86,77%</b>	<b>231 536 €</b>	<b>103,32%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 23 269 €</b>	<b>-18,07%</b>	<b>63 952 €</b>	<b>36,34%</b>	<b>40 683 €</b>	<b>13,35%</b>	<b>1 348 €</b>	<b>0,60%</b>
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>43 €</b>	<b>0,03%</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>43 €</b>	<b>0,01%</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>386 €</b>	<b>0,30%</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>386 €</b>	<b>0,13%</b>	<b>137 €</b>	<b>0,06%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>- 22 926 €</b>	<b>-17,81%</b>	<b>63 952 €</b>	<b>36,34%</b>	<b>41 026 €</b>	<b>13,46%</b>	<b>1 485 €</b>	<b>0,66%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 425 €</b>	<b>1,88%</b>	<b>11 680 €</b>	<b>6,64%</b>	<b>14 105 €</b>	<b>4,63%</b>	<b>11 217 €</b>	<b>5,01%</b>
<b>IMPOT S/ BENEFICES</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>			<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 20 500,33 €</b>	<b>-15,92%</b>	<b>75 631,98 €</b>	<b>42,98%</b>	<b>55 132 €</b>	<b>18,09%</b>	<b>12 702 €</b>	<b>5,67%</b>